

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL**

Boischatel, le 4 février 2019

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Boischatel, tenue le 4^e jour du mois de février 2019, 20h à l'Hôtel de ville.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Benoit Bouchard, mesdames les conseillères Natasha Desbiens et Martine Giroux, messieurs les conseillers Michel Cauchon, Daniel Morin et Nelson Bernard. Le directeur général et le greffier-trésorier adjoint sont également présents. Monsieur le conseiller Vincent Guillot est absent.

Après un court moment de silence, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Moment de silence
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 14 janvier 2019
4. Adoption du paiement des dépenses du mois de janvier 2019
5. Période de questions:
 - 5.1 Membres du Conseil
 - 5.2 Public

ADMINISTRATION:

6. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2019-1076 – Traitement des élus municipaux
7. Échelles salariales – Employés temporaires
8. Délégation de pouvoirs – Régime de retraite des employés
9. Convention SPA – Recensement des chiens
10. Ralentisseurs rue Montmorency
11. Autorisation de dépense – Réseau Vidéotron, côte de l'Église
12. Autorisation de dépense – Aménagement bureaux administration
13. Dépenses au fonds de roulement
14. Libération des sommes retenues – Groupe électrogène UTE

URBANISME:

15. Demande de PIIA – 48, rue de la Fabrique
16. Demande de PIIA – 129, rue de la Garnison
17. Acceptation provisoire – Plateau Boischatel Phase 2 (Havre)
18. Autorisation de travaux – Faubourg de la rivière Ferrée Phase 3C
19. Nominations CCU
20. Autorisation d'appel d'offres - Vidange des fosses septiques 2019-2020

INCENDIE :

21. Acceptation du rapport annuel du Service de sécurité incendie L'Ange-Gardien/Boischatel 2018

DIVERS

22. Périodes de questions :
 - 22.1 Membres du Conseil
 - 22.2 Public
23. Levée / Ajournement

- 2019-02-24 2. **Adoption de l'ordre du jour**
Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour, tel que rédigé par le greffier-trésorier adjoint.
- 2019-02-25 3. **Adoption du procès-verbal du 14 janvier 2019**
Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 14 janvier 2019 tel que rédigé par le greffier-trésorier adjoint.
- 2019-02-26 4. **Adoption du paiement des dépenses du mois de janvier 2019**
Il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement d'autoriser le paiement des dépenses du mois de janvier 2019, tel que présenté au Conseil. Le greffier-trésorier adjoint confirme que la Municipalité a les crédits disponibles pour procéder aux paiements.
5. **Période de questions :**
Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil, les sujets ou commentaires ont porté sur :
- Déneigement
- De la part de l'assistance :
- Déneigement
- La période de questions a débuté à 20h02 et s'est terminée à 20h04.

ADMINISTRATION

- 2019-02-27 6. **Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2019-1076 – Traitement des élus municipaux**
Avis de motion est, par les présentes, donné par monsieur le conseiller Nelson Bernard qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le *Règlement numéro 2019-1076 sur le traitement des élus municipaux*. M. le conseiller Nelson Bernard présente et dépose le projet de règlement séance tenante.
- 2019-02-28 7. **Échelles salariales - Employés temporaires**
Considérant qu'il est nécessaire d'adopter les échelles salariales des employés temporaires pour l'année 2019 conformément à la structure salariale en vigueur;
Pour ce motif, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement de modifier les échelles salariales des employés temporaires telles que présentées au conseil pour l'année 2019.
- 2019-02-29 8. **Délégation de pouvoirs – Régime de retraite des employés**
Considérant que la Municipalité a établi un régime de retraite sous le nom de *Régime de retraite des employés de la municipalité de Boischatel*;
Considérant que ledit régime prévoit la constitution d'un comité de retraite;
Considérant que le comité de retraite est saisi comme fiduciaire de la caisse de retraite du régime et comme administrateur du régime selon les dispositions de la section 16 du règlement du *Régime de retraite des employés de la municipalité de Boischatel*;
Considérant que le comité de retraite juge souhaitable de déléguer à la Municipalité certaines fonctions et responsabilités relatives à l'administration du régime;
Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale adjointe/greffière-trésorière à signer la convention de délégation de pouvoirs avec le comité de retraite du *Régime de retraite des employés de la municipalité de Boischatel*.

- 2019-02-30 9. **Convention SPA – Recensement des chiens**
Considérant que la Municipalité désire procéder au recensement des chiens sur son territoire afin de faire respecter la réglementation concernant les animaux;
Considérant l'article 19 du *Règlement sur les animaux numéro 2002-730*, qui accorde le droit d'inspection à un contrôleur désigné par la Municipalité;
Considérant que la Société protectrice des animaux du Québec a proposé un projet de convention avec la Municipalité à ce sujet;
Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement d'autoriser le maire et le greffier-trésorier adjoint à signer la convention avec la SPA de Québec afin d'effectuer le recensement canin de la Municipalité durant la période estivale 2019.
- 2019-02-31 10. **Ralentisseurs rue Montmorency**
Considérant qu'une rencontre du Comité consultatif sur la sécurité routière a eu lieu le 22 janvier dernier;
Considérant les demandes de plusieurs citoyens résidant sur la rue Montmorency;
Considérant que le conseil municipal juge nécessaire de trouver une solution pour la problématique de vitesse et de la sécurité des piétons dans la rue Montmorency;
Considérant qu'un projet pilote a été mené à la mi-juillet 2018 afin de vérifier l'efficacité des ralentisseurs de caoutchouc et que l'installation tardive n'a pas permis de valider la problématique en début de saison;
Considérant que le conseil souhaite renouveler le projet cette année, afin de conclure de la viabilité ou non des ralentisseurs pour les prochaines années;
Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Natasha Desbiens et résolu unanimement d'autoriser l'installation de ralentisseurs dans la rue Montmorency pour la saison estivale 2019.
- 2019-02-32 11. **Autorisation de dépenses – Réseau Vidéotron, côte de l'Église**
Considérant l'estimation budgétaire de Vidéotron pour le réarrangement du réseau de la côte de l'Église en date du 5 juin 2017 au montant de 65 260.10 \$, excluant les taxes;
Considérant les coûts réels des travaux transmis par Vidéotron le 18 janvier 2019, au montant de 79 322.65, excluant les taxes;
Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'autoriser le paiement des frais supplémentaires de 14 062.55 \$, plus les taxes, pour le réarrangement du réseau Vidéotron de la côte de l'Église.
- 2019-02-33 12. **Autorisation de dépense – Aménagement bureaux administration**
Considérant qu'il est nécessaire de réorganiser les bureaux de l'administration vu le manque d'espace de travail;
Considérant la proposition d'aménagement de MBH Aménagement;
Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement d'autoriser le greffier-trésorier adjoint à octroyer le contrat à MBH Aménagement pour un montant estimé de 13 802.83, plus les taxes.
- 2019-02-34 13. **Dépenses au fonds de roulement**
Considérant la nécessité de procéder à l'acquisition de divers équipements pour le service de sécurité incendie et le service des loisirs et de la culture;
Considérant que ces dépenses ont été prévues lors de l'adoption des prévisions budgétaires 2019 selon la liste soumise;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement de procéder à l'acquisition des équipements pour un montant de 21 252.90 \$. Cette somme sera prise à même le fonds de roulement dès le 1er janvier 2020 pour une période de trois (3) ans.

2019-02-35 14. **Libération des sommes retenues – Groupe électrogène UTE**

Considérant que la Municipalité de Boischatel a effectué une retenue de 10% du montant à payer à Drumco Énergie pour le groupe électrogène de l'usine de traitement de l'eau potable;

Considérant la confirmation de l'ingénieur responsable du projet ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement de procéder au paiement des sommes retenues, soit un montant de 33 260.84 \$, taxes incluses.

URBANISME

2019-02-36 15. **Demande de PIIA – 48, rue de la Fabrique**

Considérant la demande de permis visant l'agrandissement du bâtiment principal sis au 48 rue de la Fabrique;

Considérant le règlement #2014-979 relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale;

Considérant que le projet respecte les dispositions normatives et les objectifs relatifs aux enseignes sont respectés;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Natasha Desbiens et résolu unanimement d'approuver la demande de PIIA pour la propriété du 48, rue de la Fabrique, tel que présenté.

2019-02-37 16. **Demande de PIIA – 129, rue de la Garnison**

Considérant la demande de permis portant sur l'agrandissement du garage attaché à la résidence sise au 129, rue de la Garnison;

Considérant le règlement #2014-979 relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale;

Considérant que le projet respecte les dispositions normatives et les objectifs relatifs aux enseignes sont respectés;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement d'approuver la demande de PIIA pour la propriété du 129, rue de la Garnison, tel que présenté.

2019-02-38 17. **Acceptation provisoire – Plateau Boischatel Phase 2 (Havre)**

Considérant que les travaux d'infrastructure de la phase 2 du Plateau Boischatel (Havre) sont complétés;

Considérant la recommandation de la firme Génio, experts-conseils en date du 1^{er} février 2019;

Considérant qu'il est nécessaire d'avoir cette acceptation de la part de la firme d'ingénierie afin de commencer à émettre des permis de construction dans la phase 2 du Plateau Boischatel (Havre);

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'accepter la réception provisoire des travaux et de plus, d'autoriser le Service de l'urbanisme à émettre les permis de construction pour la phase 2 du Plateau Boischatel (Havre).

- 2019-02-39 18. **Autorisation de travaux – Faubourg de la rivière Ferrée Phase 3C**
Considérant la demande des promoteurs pour le développement du Faubourg de la rivière Ferrée;
Considérant les plans présentés par la firme d'ingénieurs pour la phase 3C;
Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'autoriser les travaux du développement de la phase 3C du Faubourg de la rivière Ferrée.
- 2019-02-40 19. **Nominations CCU**
Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement de procéder à la nomination de Anne-Marie Turgeon et David Desloges comme nouveaux membres du Comité consultatif d'urbanisme pour une période de deux (2) ans.
Il est également résolu de nommer Raynald Letarte à titre de président du Comité consultatif d'urbanisme pour une période de deux (2) ans.
- 2019-02-41 20. **Autorisation d'appel d'offres – Vidange des fosses septiques 2019-2020**
Il est proposé par madame la conseillère Natasha Desbiens et résolu unanimement d'autoriser le greffier-trésorier adjoint à procéder à un appel d'offres sur invitation pour la vidange des fosses septiques 2019-2020.

INCENDIE

- 2019-02-42 21. **Acceptation du rapport annuel du Service de sécurité incendie L'Ange-Gardien/Boischatel 2018**
Considérant que la Municipalité a adopté en 2010 le Schéma de couverture de risques de la M.R.C. de La Côte-de-Beaupré;
Considérant le dépôt des rapports annuels et des programmes en sécurité incendie par la direction du Service de sécurité incendie;
Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Nelson Bernard et résolu unanimement d'accepter le rapport annuel 2018 et les programmes en sécurité incendie déposés par la direction du SSI et de transmettre la présente résolution à la MRC de La Côte-de-Beaupré.

DIVERS

22. Période de questions :

Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil municipal, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- Aucun commentaire

De la part de l'assistance :

- SPA
- Génératrice
- Fonds de pension
- Règlement salaires des élus
- Coûts côte de l'Église
- Faubourg
- Ralentisseurs

La période de questions a débuté à 20h19 et s'est terminée à 20h29.

2019-02-43 23. Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 20h30.

ASSISTANCE : 7 personnes

Benoit Bouchard
Maire

Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint

« Je, Benoit Bouchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».